

## **204<sup>ème</sup> Conseil exécutif de l'UNESCO**

### **Intervention de l'Ambassadeur, Délégué permanent de la France**

Monsieur le Président,

Le 204<sup>ème</sup> Conseil exécutif de l'UNESCO, qui intervient quelques mois seulement après sa 39<sup>ème</sup> Conférence générale et l'élection de sa nouvelle Directrice générale, est une étape importante pour notre Organisation.

Le moment est venu en effet pour nous, de prouver collectivement que l'UNESCO est plus que jamais vivante, qu'elle peut affronter les défis du 21<sup>ème</sup> siècle et qu'elle demeurera encore longtemps - comme l'a rappelé la Directrice générale lors de son discours d'investiture à l'automne dernier -, une « intelligence collective en action ».

Dans ce contexte, la France, membre fondateur de l'UNESCO, Etat du siège, apporte son soutien sans faille à notre Organisation comme à l'ensemble de sa nouvelle direction, afin que tous ensemble nous puissions faire renouer l'UNESCO avec le rayonnement moral et intellectuel qui fonde son mandat au sein du système des Nations Unies.

- **Transformation stratégique de l'UNESCO**

Nous le savons, pour donner corps à cette ambition, nous avons en premier lieu besoin d'une profonde régénération, et nous pouvons à cet égard enfin commencer à passer des paroles aux actes, puisque nous disposons maintenant d'un projet pleinement cohérent qui nous a été présenté par la Directrice générale.

La France soutient sans réserve la nécessaire transformation de l'UNESCO destinée à centrer davantage son action sur le cœur de son mandat. Elle répondra -en tant qu'Etat membre- à toutes les sollicitations de la Directrice générale en vue d'appliquer les quatre grands principes qui guideront son action et qui sont énoncés dans ses propositions. Elle se félicite qu'un calendrier de mise en œuvre et de méthodologie de ces changements ait été établi. L'UNESCO est aujourd'hui à un moment crucial de son histoire, comme le monde d'ailleurs. Nous voyons bien depuis quelques années, que la politisation de ses travaux mène à une impasse, que l'Organisation s'épuise en de vaines querelles qui minent son action, réduisent ses capacités et ternissent son image. Il faut aussi trouver une issue à l'épineux problème budgétaire. N'ayons pas peur des solutions innovantes qui pourraient nous aider.

- **ODD**

La France inscrit sa politique de développement et de solidarité internationale dans le cadre multilatéral des Objectifs de développement durable (ODD), qui fixent une ambition commune à l'Humanité dans le cadre de l'Agenda 2030.

En matière de lutte contre le changement climatique et de biodiversité, la France s'engage avec détermination en faveur de la mise en œuvre irréversible de l'Accord de Paris sur le

climat de décembre 2015. Elle portera par ailleurs le projet de Pacte mondial pour l'environnement, dans le cadre des Nations Unies. Enfin, c'est la France qui organisera la prochaine réunion plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui se tiendra du 29 avril au 4 mai 2019 au siège de l'UNESCO.

- **Education**

En matière d'Education, la France a augmenté significativement sa contribution au Partenariat Mondial pour l'Education (PME), à hauteur de 200 Millions d'Euros sur trois ans. Elle œuvrera à la bonne articulation entre l'utilisation des fonds recueillis par le PME et le mandat de l'UNESCO, dont il importe de mieux valoriser l'action dans le domaine de l'Education, s'agissant notamment de la collecte des données, de l'éducation des filles et de la formation des enseignants.

Dans le même esprit, je suis heureux d'annoncer que la France a décidé, lors du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février dernier, d'augmenter le montant de ses contributions volontaires à l'UNESCO.

La France se félicite du projet de décision déposé par le Japon sur le « programme d'action global de l'Education pour le développement durable » qu'elle est heureuse de co-parrainer.

Dans le domaine du sport, elle apporte également son soutien au projet de décision déposé par Madagascar sur la promotion de l'Education physique de qualité et de l'intégrité physique du sport, tel que le prévoit le Plan d'Action de Kazan adopté lors de la Conférence MINEPS VI du 15 juillet 2017. Nous prendrons par ailleurs dans les prochains mois une initiative visant à promouvoir les valeurs de l'Olympisme.

- **Patrimoine**

Les menaces et les destructions du patrimoine culturel, archéologique et religieux, ne faiblissent pas comme de nombreux exemples récents l'illustrent, en Syrie et en Irak notamment. La France appuie le renforcement de l'action de l'UNESCO concernant la protection de la culture, et la promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé, tel que prévu par les conventions de 1954 et de 1970 et par la Stratégie adoptée par la Conférence générale de novembre 2015, ainsi que par son addendum sur les catastrophes naturelles. . Nous nous félicitons que la sauvegarde du patrimoine en péril soit un axe prioritaire de l'action de la Directrice générale.

La Fondation ALIPH créée à l'initiative de la France et les Emirats arabes unis il y a maintenant un an vise à mobiliser tous les moyens possibles pour agir concrètement et rapidement face à ces destructions. La mise en place de cette Fondation va lui permettre prochainement d'attribuer des financements à certaines des actions proposées par l'UNESCO. Il est clair que pour nous l'action du fonds devra se coordonner en bonne intelligence avec celle de l'UNESCO, c'était bien l'idée des initiateurs du projet. Une convention entre l'UNESCO et ALIPH doit être signée au plus tôt, et un Directeur exécutif de l'ALIPH est en cours de nomination. La France a versé en 2017 sa contribution de plus de 15 millions de dollars, la même somme sera versée au cours de l'année 2018.

Dans ce contexte, le rapprochement de l'UNESCO et de la Fondation ALIPH pourrait notamment avoir comme objectif la reconstruction de Mossoul, qui fait l'objet de l'initiative «Faire revivre l'esprit de Mossoul », que la France soutient pleinement.

- **Mémoire du Monde**

Alors que ce programme célèbre ses 25 ans, la France se félicite de son examen en cours, qui vise notamment à l'amélioration de sa transparence comme de la mobilisation des ressources. La France prend note avec satisfaction de l'achèvement par le Comité Consultatif International de la version révisée des principes directeurs, des statuts et du code de déontologie. Elle approuve le projet de plan d'action de la Directrice générale qui souhaite faire procéder à un examen approfondi du programme ainsi révisé par deux personnalités extérieures, appelées à jouer un rôle de facilitateurs, et prendre l'avis des Etats membres au moyen d'un questionnaire en ligne.

- **Liberté d'expression / droits de l'Homme**

A la racine des missions fondamentales de notre Organisation se trouvent les valeurs les plus profondes de l'UNESCO, indissociablement liées aux droits de l'Homme, qui restent plus que jamais déterminantes pour son rayonnement. A cet égard la France continuera à déployer tous ses efforts au service de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes. Elle continuera à s'engager pleinement en faveur de l'égalité des genres, priorité dont elle se félicite qu'elle soit au cœur de notre action collective. Elle salue également le vaste programme de commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui a été présenté le 3 avril par le secteur SHS.

- **Etat du siège**

La France enfin reste particulièrement consciente des responsabilités qui lui incombent en tant qu'Etat du siège, et continuera à les assumer dans le plus grand intérêt de notre Organisation commune. Elle prendra ainsi en charge la garantie et les intérêts du prêt qui sera contracté pour permettre la rénovation devenue indispensable du bâtiment 5 du site Miollis.

Monsieur le Président,

Pour rayonner à nouveau et faire face avec détermination et efficacité à ses missions qui sont plus actuelles que jamais, à l'heure où tant d'intolérance et d'obscurantisme menacent le monde d'aujourd'hui, l'UNESCO a besoin de tous, organes directeurs, Etats membres, Commissions nationales, pour favoriser sa nécessaire réforme et permettre que notre Organisation retrouve pleinement la place qui est la sienne, pour le plus grand intérêt commun. La France, aujourd'hui comme hier, renouvelle son engagement inlassable au service de cette ambition partagée.